

Skills Ontario Competition

Olympiades de Compétences Ontario



Contest Scope / Fiche descriptive

2023

TABLE OF CONTENTS

1. GENERAL CONTEST INFORMATION.....	3
2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED.....	4
3. JUDGING CRITERIA.....	6
4. EQUIPMENT AND MATERIALS.....	8
5. SAFETY.....	8

This document was last updated in November 2022.

There may be a newer version available: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Please check our website to ensure you have the latest version as indicated in the last updated column.

TABLE DE MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DES CONCOURS.....	9
2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES.....	10
3. CRITÈRES D’ÉVALUATION.....	13
4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL.....	14
5. SÉCURITÉ.....	15

Ce document a été mis à jour en novembre 2022.

Il est possible qu’une version plus récente de la fiche descriptive soit disponible sur le site Web : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Veuillez consulter la version affichée sur notre site Web pour vous assurer que vous avez en main la plus récente version (vérifiez la colonne Plus récente mise à jour).

1. GENERAL CONTEST INFORMATION

1.1 Purpose of the Contest

The purpose of the contest is to evaluate each competitor’s ability to demonstrate and fully communicate the process of the job skill. The skill demonstrated must reflect a skill area that is a component of the Skills Ontario Competition or Skills Canada National Competition. For a complete list of eligible competitions please see <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>.

This contest advances to the National level.

1.2 Technical Committee

Technical Chair: Roseanne Toronchuk, rtoronchuk@rogers.com

Skills Ontario Competitions Department: competitions@skillsontario.com

Any questions regarding this scope must be sent at least two weeks prior to the contest date to be guaranteed a response.

1.3 Contest Schedule

Tuesday, May 2, 2023	
7:00am – 7:30am	Sign-in at the contest site
7:30am – 8:00am	Orientation
8:00am – 11:45am	Competition
11:45am – 12:15pm	Lunch
12:15pm – 4:00pm	Competition

Competitors must be on time for their contest or may be disqualified at the discretion of the Technical Committee.

Closing Ceremony: 9am – 12pm, Wednesday May 3, 2023

1.4 Additional Information

- Information regarding rules, regulations, and conflict disputes: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Visitor information such as parking, busses, and hotels: <https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Information on scholarships, bursaries, or other prizes for this contest: <https://www.skillsontario.com/competition-visitors#Closing>
- Information on the sponsors of this contest: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>

2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED

2.1 Skills for Success

In response to the evolving labour market and changing skill needs, the government of Canada has launched the new Skills for Success (former Essential Skills) model defining nine key skills needed by Canadians to participate in work, in education and training, and in modern society more broadly. Skills Canada is currently working with Employment and Social Development Canada (ESDC) to bring awareness to of the importance of these skills that are absolutely crucial for success in Trade and Technology Careers. Part of this ongoing initiative requires the integration and identification of the Skills for Success in contest descriptions, projects and project documents. The next phase and very important aspect of the Skills for Success (SfS) initiative is to provide a Skills Report Card to each competitor at the Skills Canada National Competition. The purpose of the report card is to inform the competitor about their current level of nine identified Skills for Success based on their competition scores. With this knowledge, the competitor will be made aware which skill may require improvement. Full Implementation is expected in the 2023 Skills Canada National Competition.

All competitors are required to incorporate the Skills for Success within your contest, project and supporting documents within the “Job Skills Demonstration” Provincial competition.

The following nine (9) skills have been identified and validated as key Skills for Success for the workplace: Numeracy, Communication, Collaboration, Adaptability, Reading, Writing, Problem Solving, Creativity and Innovation, Digital.

2.2 Specific Requirements

Each competitor has up to 45 minutes for this demonstration, which includes set-up, demonstration and take down. Visual aids, such as props or one model may be used to demonstrate the skill.

Time Format:

Set-Up - up to 10 minutes

Demonstration - at least 20 minutes, not more than 30 minutes

Questions - will have no bearing on the demonstration time

Take Down - up to 5 minutes

Each competitor should prepare for the Job Skill Demonstration by:

- Providing a detailed health and safety plan submitted in advance, with a description of the demonstration, along with a Safety Data Sheet (SDS) if applicable. The identification of skills, and the relationship of the demonstration to the specific skill area should be identified.
- Preparing a 20-30 minute demonstration of a skill
- Practicing an effective delivery style
- Organizing the demonstration in a logical and well-planned fashion, following the competition judging criteria provided in the scope document
- Identification and explanation of Skills for Success that will be used during the demonstration.

- This contest is an individual demonstration. However, one assistant may be used to set-up and take-down, or to be a model during the demonstration. The model and assistant may be different individuals, but only one person in addition to the competitor may be in the contest area at any given time.
- Competitors must prepare their own digital and non-digital visual aids (signs, charts, slides and diagrams)
- Competitors must present/demonstrate, without reading from a script
- Competitors must follow the Ontario Occupational Health and Safety Standards relating to the demonstration
- There must be no coaching/assisting from teachers, instructors, mentors or audience members once the demonstration has begun. Any interference or assistance may result in disqualification of the competitor.

Some examples of job skills (for full listing please refer to Skills Ontario Scopes) that may be demonstrated include:

- Creating a floral display
- Servicing small engines
- Altering a dress pattern
- Installing a light and switch
- Creating a visual element for a video production
- Hairstyling
- Baking / cooking
- Constructing a web page
- Soldering copper tubing
- Constructing a brick structure
- Installing / repairing drywall
- Installing a lock set on a door

Notes:

- Competitors must prepare their own visual aids (signs, charts, transparencies, slides and diagrams).
- This contest is an individual demonstration. Assistants may be used to set-up and take down the demonstration or to assist as a model.
- Judges will ask questions following the demonstration. Time used during questioning will not count as demonstration time.
- The demonstration should be at least 20 minutes in length and should not exceed 30 minutes.
- There will be a penalty for competitors who read from a prepared script or present rather than demonstrate a skill.
- At the discretion of the judges and depending on the size of the room, there may be an audience to view the demonstration.
- Time penalties will be assessed for surpassing the time allotted for any of the three components; set-up, demonstration/presentation and take down.
- The demonstration may be photographed or videotaped.

- In the event of a tie, the points earned in the presentation component of the judging criteria will be the tie breaker.
- If French translation is required on site during the demonstration please ensure this is indicated on the student registration. French translation services will not be available if this request is not made during registration.

2.3 Safety Plan

IMPORTANT: Each competitor must e-mail a copy of their written description and safety plan **by April 12, 2023** to the Job Skills Demonstration Technical Chair and Skills Ontario’s Competition department, attached in a single PDF format.

Email : Roseanne Toronchuk, rtoronchuk@rogers.com, Job Skills Demo Tech Chair, and carbon copy competitions@skillsontario.com, Competition Manager. An email confirming receipt of your plan will be sent – if you do not receive a confirmation, you must re-submit to ensure your plan is received.

Competitors who do not submit a safety plan by this deadline will not be permitted to compete.

3. JUDGING CRITERIA

Set Up / Take down	2
Set up is within the time limit and with only one assistant or model in the competition area at a time	1
Take down is within the time limit and with only one assistant or model in the competition area at a time	1
Opening	10
Introduces the skill to be demonstrated	2
Explains link to competition area	2
Identifies and explains skills for success to be used in the demonstration	3
Outlines the process to be followed in the demonstration	3
Demonstration and Explanation	
Steps of the demonstration follow a logical progression:	
Initial steps lay out the groundwork of the demonstration	3
Subsequent steps expand upon and develop out of these	4
Final steps in the demonstration lead to a logical conclusion	3
Demonstration shows thoroughness	30
Details in the explanation help to support each step of the process	3
Each step makes the process clearer	3
Although thorough and detailed, steps are easy to follow and understand	3
Complexity of the demonstration	5
Demonstration space is organized	3
Demonstration space is effectively used	3

Materials and resources are used effectively	3
Skills for success have been demonstrated as identified	2
Demonstration is within the 20–30-minute time limit	2
Competitor adheres to current occupational health and safety standards in accordance with the submitted, approved Safety Plan	3
Presentation	36
The competitor uses trade-appropriate language in the demonstration	3
The competitor explains any skills-specific terminology used in the demonstration	3
The competitor uses voice appropriately: Tempo	4
The competitor uses voice appropriately: Pitch	3
The competitor uses voice appropriately: Projection	3
The competitor conveys enthusiasm	5
The competitor conveys confidence	5
The competitor establishes audience rapport through both verbal and non-verbal elements.	4
The competitor does not read from prepared script	2
The competitor addresses safety procedures during the presentation	4
Closing and Application	6
Closing summarizes the presentation	2
Closing explains the practical uses of the skill demonstrated	4
Response to Questions	6
Question 1: Competitor answers the question providing depth and insight	3
Question 2: Competitor answers the question providing depth and insight	3
Total	100

There are no ties. If the score is tied after the contest, the following will be used as the tie breaker:

- Tiebreaker 1: The competitor with the highest score in the demonstration and explanation criteria combined, will be declared the winner.
- Tiebreaker 2: The competitor with the highest score in the presentation criteria will be declared the winner.
- Tiebreaker 3: The competitor with the highest score in the opening criteria will be declared the winner.

Rule infractions will result in appropriate mark deductions at the discretion of the Technical Committee. Any disqualifications will be reviewed by the Director of Competitions.

4. EQUIPMENT AND MATERIALS

Supplied by Competitor:

- All Equipment and materials needed for the demonstration. For example: tablet, props, PPE, laptop, tools and materials
- All general health and safety guidelines and protective equipment as noted in the Safety section.
- A written description of the intended demonstration including a safety plan.
- Refillable water bottle, water stations will be on/near the contest site
- Competitors must wear clothing appropriate for the demonstration
- If your demonstration is likely to make a mess, please bring appropriate clean-up supplies (ie. Drop cloths for table/floor)

Please note: Competitors are allowed bring their own CSA-approved power tools to the Skills Ontario Competition unless specified in the scope.

Books, notes, materials and assisting devices are not permitted unless listed above.

Prior to attending the Skills Ontario Competition, students should be familiar and competent in the use of the tools and equipment listed above as well as what safety precautions will be observed.

Supplied by Skills Ontario:

- A space appropriate for conducting a demonstration and seating for an audience
- Two 110/120 volt (15 amps) electrical outlet
- Two power bars
- Two heavy-duty tables approximately 0.75m by 1.5m by 40 mm thick
- One large waste container for clean up
- A broom and a dust pan
- A sound system with corded microphone
- Projection Screen

5. SAFETY

Safety is a priority at the Skills Ontario Competition. At the discretion of the judges* and technical chair a competitor can be excluded from the competition at orientation or removed from the competition site for not having the proper PPE safety equipment and/or not acting in a safe manner. Competitors are responsible for ensuring safety requirements are addressed for their particular demonstration. Competitors are responsible for ensuring that health and safety requirements are in compliance with the Ontario Occupational Health and Safety Act.

Personal protective equipment (PPE) required for the job skill being demonstrated must be worn by all parties involved during the set-up, job skill demonstration, and take down if necessary. Some examples are: safety glasses, gloves, appropriate clothing and head coverings, antistatic wristbands and steel-toed boots. Competitors who do not have the appropriate PPE will not be allowed to continue with their demonstration. Competition judges will have final authority on matters of safety.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DES CONCOURS

1.1 But du concours

Le concours vise à évaluer la capacité de chaque concurrent à présenter et à communiquer de façon claire le processus propre à une aptitude professionnelle. L'aptitude présentée doit être en lien à un secteur de compétences des Olympiades de Compétences Ontario ou des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Une liste complète des concours admissibles se trouve sur notre site Web : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>

Ce concours est organisé au palier national.

1.2 Technical Committee

Présidente du comité technique : Roseanne Toronchuk, rtoronchuk@rogers.com

Département des concours de compétences Ontario : competitions@skillsontario.com

Pour être certains d'obtenir réponse à vos questions concernant cette fiche descriptive, celles-ci doivent être soumises au moins deux semaines avant la date prévue du concours.

1.3 Horaire du concours

Mardi le 2 mai 2023	
7h – 7h30	Enregistrement à l'endroit prévu pour le concours
7h30 – 8h	Séance d'information
8h – 11h45	Concours
11h45 – 12h15	Dîner
12h15 – 16h	Concours

* Les concurrents doivent se présenter à l'heure prévue pour leur concours sans quoi le comité technique se réserve le droit de disqualifier les concurrents en retard.

Cérémonie de clôture : 9h – 12h, Mercredi le mai 2023

1.4 Renseignements additionnels

- Pour plus d'information au sujet des règles, règlements et conflits : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Pour plus d'information s'adressant aux visiteurs (stationnement, transport et hôtels) : <https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Pour savoir si des bourses d'études, bourses ou d'autres prix sont décernés dans le cadre de ce concours : <https://www.skillsontario.com/competition-visitors#Closing>
- Pour savoir qui commandite ce concours : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>

2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES

2.1 Compétences pour réussir

En réponse à l'évolution des besoins et des compétences requises sur le marché du travail, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir (anciennement Compétences essentielles) qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens ont besoin pour participer au travail, à l'éducation et à la formation, et à la société moderne en général. Compétences Canada travaille actuellement avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour sensibiliser la population à l'importance de ces compétences qui sont absolument nécessaire au succès dans les carrières du domaine des métiers spécialisés et des technologies. Une partie de cette initiative nécessite l'intégration et l'identification des Compétences pour réussir dans les fiches descriptives, les projets et les documents de projet des concours. La prochaine phase, et un aspect très important de l'initiative Compétences pour réussir (CpR), est de fournir un bulletin de compétences à tous les concurrents lors des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Le bulletin vise à informer le/la concurrent(e) sur son niveau actuel, par rapport aux neuf Compétences pour réussir identifiées, en fonction du pointage qu'il/elle a obtenu dans le concours auquel il/elle participait. Grâce à cette information, le/la concurrent(e) connaîtra quelle compétence il/elle doit améliorer. La mise en œuvre intégrale est prévue pour les Olympiades canadiennes des métiers et technologies.

Tous les concurrents et concurrentes doivent intégrer le modèle Compétences pour réussir dans leur concours, leur projet et dans les documents à l'appui dans le cadre du concours provincial Démonstration d'une aptitude professionnelle.

Les neuf (9) compétences suivantes ont été jugées les Compétences clés pour réussir sur le marché du travail dans la légende ci-dessous : Calcul, communication, collaboration, adaptabilité, lecture, rédaction, résolution de problèmes, créativité et innovation, compétences numériques

2.2 Exigences particulières

Chaque concurrent dispose d'un maximum de 45 minutes pour faire sa démonstration. Cette période inclut la mise en place, la démonstration et le démontage. Le matériel, tel que les accessoires ou un modèle peuvent être utilisés pour mieux démontrer l'aptitude professionnelle.

Répartition du temps :

Mise en place - jusqu'à 10 minutes

Démonstration - au moins 20 minutes, pas plus de 30 minutes

Questions - n'auront aucune incidence sur le temps alloué pour la démonstration

Démontage - jusqu'à 5 minutes

Chaque concurrent doit se préparer pour sa démonstration d'une aptitude professionnelle en :

- présentant à l'avance un plan de santé et sécurité détaillé ainsi qu'une description de la démonstration, et une fiche signalétique (FS), le cas échéant. L'identification de compétences et la relation de la démonstration avec le domaine de compétences doivent être identifiées.
- préparant la **démonstration** d'une aptitude d'une durée de 20 à 30 minutes;
- se pratiquant pour parvenir à un style de prestation efficace;
- structurant sa démonstration de façon logique et planifiée, selon les critères d'évaluation du concours décrits dans cette fiche descriptive;
- identifiant et expliquant les Compétences pour réussir qui seront utilisées au cours de la démonstration;
- bien qu'il s'agit d'une démonstration individuelle, un assistant peut aider à la mise en place et au démontage, ou agir à titre de modèle durant la démonstration. Le modèle et l'assistant peuvent être deux personnes différentes, mais en tout temps, une seule personne autre que le concurrent peut se trouver dans l'aire du concours;
- Les concurrents doivent préparer leur propre matériel numérique et non numérique (affiches, graphiques, diapositives et diagrammes)
- les concurrents doivent faire leur présentation/démonstration sans lire un script;
- les concurrents doivent respecter les normes de santé et sécurité de l'Ontario propres à la démonstration; et
- les enseignants, les instructeurs, les mentors ou les membres de l'auditoire n'auront pas le droit de conseiller/assister après le début du concours. Toute interférence ou aide peut se solder par la disqualification du concurrent.

Voici quelques-unes des aptitudes professionnelles (pour une liste complète, voir la liste des fiches descriptives de Compétences Ontario) qui peuvent être présentées :

- création d'un arrangement floral
- entretien de petits moteurs
- modification du patron de confection d'une robe
- installation d'un interrupteur d'éclairage
- création d'un élément visuel pour une production vidéo
- coiffure
- pâtisserie /cuisine
- création d'une page Web
- soudage d'un tuyau en cuivre
- construction d'une structure en brique
- Installation / réparation de cloisons sèches
- Installation d'une serrure de porte

Remarques :

- Les concurrents doivent préparer eux-mêmes leur matériel (affiches, graphiques, acétates, diapositives et diagrammes).
- Il s'agit d'un concours à participation individuelle. Toutefois, les concurrents peuvent avoir recours à de l'aide pour la mise en place et le démontage ou pour servir de modèle durant la démonstration.
- Les juges pourront poser des questions à la suite de la démonstration. La période de questions ne sera pas calculée dans la durée de la démonstration.
- La démonstration devrait durer au moins 20 minutes, mais pas plus de 30 minutes.
- Une pénalité sera imposée aux concurrents qui lisent un texte écrit ou qui présentent une aptitude au lieu d'en faire la démonstration.
- L'accès au public durant la démonstration est à la discrétion des juges et tiendra compte de la grandeur de la salle.
- Une pénalité sera imposée aux concurrents qui dépassent le temps alloué pour chacune des trois composantes: mise en place, démonstration/présentation et démontage.
- Il est possible que la démonstration soit photographiée ou enregistrée.
- En cas d'égalité, les points obtenus pour la présentation détermineront le gagnant.
- Si les services d'un interprète pour traduire en français sont nécessaires pour la démonstration, veuillez vous assurer que ceci est indiqué sur le formulaire d'inscription du concurrent. Il sera impossible d'avoir recours aux services d'un interprète si le formulaire d'inscription ne fait pas mention de cette demande.

2.3 Plan de sécurité

IMPORTANT : Chaque concurrent doit faire parvenir, par courriel, une copie de la description écrite et de son plan de sécurité le 12 avril 2023 en format .pdf (un seul document en pièce jointe) à la présidente du comité technique du concours Démonstration d'une aptitude professionnelle ainsi qu'au service des Concours de Compétences Ontario.

Courriel : Roseanne Toronchuk, rtoronchuk@rogers.com, présidente du comité technique du concours Démonstration d'une aptitude professionnelle, avec copie conforme à la directrice des concours, competitions@skillsontario.com. Vous recevrez un courriel accusant réception de votre plan – si vous ne recevez pas une confirmation, veuillez soumettre à nouveau afin de vous assurer que votre plan a été reçu.

Le courriel doit être envoyé au plus tard le 12 avril 2023.

Les concurrents qui ne présentent pas un plan de sécurité dans les délais prescrits ne pourront participer au concours.

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Démontage	2
Mise en place respecte le délai prescrit et un seul assistant ou modèle à la fois se trouve dans l'aire du concours	1
Démontage respecte le délai prescrit et un seul assistant ou modèle à la fois se trouve dans l'aire du concours	1
Ouverture	10
Présente la compétence qui sera démontrée	2
Explique le lien audomaine du concours	2
Identifie et explique les compétences pour réussir qui seront utilisées au cours de la démonstration	3
Décrit le processus à suivre au cours de la démonstration	3
Démonstration et explication	10
Étapes de la démonstration suivent une séquence logique:	
Étapes initiales servant de fondement à la démonstration	3
Étapes ultérieures permettent d'approfondir les étapes initiales	4
Étapes finales de la démonstration débouchent sur une conclusion logique	3
Démonstration fait preuve de rigueur	30
Détails de l'explication contribue à chacune des étapes du processus	3
Chaque étape précise davantage le processus	3
Bien qu'elles soient complètes et détaillées, les étapes sont faciles à suivre et à comprendre	3
Complexité de la démonstration	5
Espace où a lieu la démonstration est organisé	3
où a lieu la démonstration est utilisé de façon efficace	3
Matériaux et ressources sont utilisés de façon efficace	3
Compétences pour réussir ont été démontrées tel qu'identifiées	2
Démonstration respecte le délai de 2- à 30 minutes	2
Concurrent respecte les normes d'hygiène et de sécurité au travail actuelles conformément au Plan de sécurité approuvé qui a été soumis	3
Présentation	36
Concurrent utilise le langage propre aux métiers au cours de la démonstration	3
Concurrent explique la terminologie propre aux compétences utilisée au cours de la démonstration	3
Concurrent utilise sa voix de façon appropriée : débit	4
Le/la concurrent(e) utilise sa voix de façon appropriée: intonation	3
Concurrent utilise sa voix de façon appropriée : projection	3
Concurrent fait preuve d'enthousiasme	5
Concurrent démontre de la confiance	5
Concurrent établi un rapport avec le public grâce aux éléments verbaux et non-verbaux	4
Concurrent ne fait pas la lecture d'un texte préparé	2

Concurrent aborde les procédures de sécurité au cours de la démonstration	4
Conclusion et application	6
Conclusion résume la présentation	2
Conclusion explique les utilisations pratiques de la compétence démontrée	4
Réponses aux questions	6
Question 1 : Concurrent répond de façon détaillée à la question	3
Question 2 : Concurrent répond de façon détaillée à la question	3
Total	100

Le concours ne se terminera pas par une égalité. Si le pointage est égal à la fin du concours, ce qui suit servira à briser l'égalité.

- Bris d'égalité no 1 : Le concurrent ayant obtenu le pointage le plus élevé pour les critères combinés Démonstration et Explication, sera déclaré gagnant.
- Bris d'égalité no 2 : Le concurrent ayant obtenu le pointage le plus élevé pour le critère Présentation sera déclaré gagnant.
- Bris d'égalité no 3 : Le concurrent ayant obtenu le pointage le plus élevé pour le critère Ouverture, sera déclaré gagnant.

Toute dérogation aux règles, etc. se soldera par une déduction de points à la discrétion du président du comité technique. Toute possibilité de disqualification sera révisée avec la directrice des concours.

4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

Fournis par les concurrents :

- Équipement et matériel requis pour la démonstration (p. ex. tablette, accessoires, ÉPI, ordinateur portable, outils et matériel).
- Toutes les règles en matière de santé et sécurité et tout l'équipement de protection dont il est fait mention dans la section portant sur la sécurité.
- Description écrite de sa démonstration y compris un plan de sécurité.
- Bouteille d'eau réutilisable; des postes d'eau seront situés dans ou à proximité des aires de concours
- Les concurrents doivent porter des vêtements appropriés pour la démonstration.
- Si vous risquez de faire un dégât dans le cadre de votre démonstration, veuillez apporter ce dont vous aurez besoin pour le nettoyage (toiles de protection pour la table/le plancher)

Remarque : Les concurrents ont droit d'apporter aux Olympiades de Compétences Ontario, leurs propres outils électriques homologués CSA (à moins d'indication contraire dans la fiche descriptive).

Livres, notes, matériel et dispositifs d'assistance ne sont pas permis à moins qu'ils ne fassent partie de la liste ci-dessus.

Les appareils multimédias, comme les cellulaires, les téléphones intelligents, les lecteurs mp3 ou les ANP ne sont pas permis sur les lieux du concours.

Avant de participer aux Olympiades de Compétences Ontario, les élèves doivent connaître et savoir utiliser les outils et l'équipement énumérés ci-dessus et bien connaître les mesures de sécurité à observer.

Fournis par le comité technique de Compétences Ontario :

- Espace adéquat pour effectuer la démonstration et des sièges pour l'auditoire
- Deux prises de courant de 110/120 volts (15 ampères)
- Deux blocs d'alimentation à prises multiples
- Deux tables robustes d'environ 0,75 m sur 1,5 m et d'environ 40 mm d'épaisseur
- Grand contenant à déchets pour le nettoyage
- Balai et porte-poussière
- Système audio avec microphone filaire
- Écran de projection

Remarque : Les outils et le matériel peuvent varier en fonction de la disponibilité.

5. SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité dans le cadre des Olympiades de Compétences Ontario. Les juges et la présidente du comité technique se réservent le droit d'empêcher un concurrent de prendre part au concours au moment de la séance d'information ou de lui demander de quitter le site du concours s'il ne possède pas l'équipement de sécurité adéquat ou s'il n'agit pas de façon sécuritaire. Les concurrents doivent s'assurer de respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à la démonstration. Les concurrents sont responsables de veiller à ce que les exigences en matière de santé et sécurité soient conformes à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario.

L'équipement de protection individuelle (ÉPI) nécessaire pour l'aptitude présentée doit être porté par toutes les personnes participant à la mise en place, à la démonstration d'une aptitude professionnelle, et au démontage. Parmi les exemples, notons : lunettes de protection, gants, vêtements appropriés et casques de protection, bracelets antistatiques et bottes à embout d'acier. Il ne sera pas permis aux concurrents qui n'auront pas l'ÉPI approprié de faire leur démonstration.*

*La décision des juges en matière de sécurité sera sans appel.

Canada 

EMPLOYMENT
ONTARIO EMPLOI
ONTARIO

Ontario 

This Employment Ontario program is funded in part by the Government of Canada and the Government of Ontario. / Ce programme Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario.